

Commune de JOLIMETZ

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 14 avril 2025

Le mardi 14 avril deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 8 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Mireille Dupire, Francine Van Herenthals, Mehdi Hamida, Marc Houzet, Edith Glasse, Charles Autreaux, Régis Rocquet, Thierry Guyonnet, Stéphanie Moreaux,

Absents : Hélène Delcroix, Jean-Marie Lalou, Noël Delleaux, procuration à Didier Debrabant.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2025,
- 2) Délibération de suppression et de remplacement de la DCM2025/04 – Création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie à temps non complet à raison de 28 heures par semaine,
- 3) Repas des aînés,
- 4) Questions diverses et tour de table.

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2025,

Didier Debrabant, maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2025.

Le compte rendu est validé par l'assemblée.

2) Délibération de suppression et de remplacement de la DCM2025/04 – Création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie à temps non complet à raison de 28 heures par semaine,

Didier Debrabant, maire expose que nous devons supprimer la DCM2025/04 car elle ne faisait apparaître la possibilité de recruter un titulaire sur le poste de secrétaire général de mairie à temps non complet à raison de 28 heures par semaine.

Une nouvelle délibération doit être votée car nous avons à rechercher en priorité un « titulaire » avant d'avoir recours à un « contractuel ». Demain nous recevrons 12 personnes candidates au poste de secrétaire de mairie.

Il est proposé au conseil municipal de valider une proposition d'emploi d'un contrat à durée déterminé pour 28 heures par semaine. Le poste est à pourvoir pour le lundi 5 mai 2025.

Résultat du vote : pour à l'unanimité.

Par ailleurs, le départ de notre secrétaire actuelle est prévu pour le 30 avril. Cette dernière a obtenu un contrat de travail à temps plein proposé par la CCPM dans le domaine du numérique. Monsieur le Maire propose que Madame Barbara Witasse puisse bénéficier d'un contrat à durée déterminée de 4 heures par semaine pour une durée de quatre mois. Cette vacation proposée nous permettra d'assurer la transition entre les deux secrétaires.

Il est proposé au conseil municipal de valider la création d'un contrat à durée déterminé pour une durée hebdomadaire de travail de 4 heures. Le poste est à pourvoir pour le lundi 5 mai 2025.

Résultat du vote : pour à l'unanimité.

3) Repas des aînés,

Mireille Dupire présente le menu qui a été retenu par la commission du CCAS pour le repas des aînés du 8 mai. La préparation du repas est effectuée par le restaurant « LE MORMAL ». Le service est réalisé par les élus dans la salle « TESTELIN ».

4) Questions diverses et tour de table :

Anthony Vienne : fait le point sur la subvention « Fondation du Patrimoine ». Celle-ci va clôturer, le dossier financement pour la première tranche des travaux à la maison du sabotier. Une manifestation sera organisée en partenariat avec l'association « Jolimetz-Jolibois/les amis du sabotier » le samedi 10 mai. Monsieur de Rumigny annoncera le montant de la collecte affecté à la maison du sabotier. A ce jour nous avons bénéficié de la subvention Départementale 149 067 euros, de la subvention Région Hauts de France 125 000 euros, de la subvention CCPM 15 000 euros du Pays de Mormal.

Thierry Guyonnet : s'inquiète du fonctionnement de la vis d'alimentation en bois déchiqueté de la nouvelle chaufferie. Marc Houzet informe que nous aurons prochainement une réunion avec le bureau d'études Amélie Fontaine. Marc Houzet précise que nous avons également un souci avec les nouveaux robinets qui fuient dans les toilettes de l'école maternelle.

Mireille Dupire : propose d'organiser la brocante du dimanche 22 juin 2025 aux abords de la salle Arthur André plutôt que le long de la rue Coulon. En cas de mauvais temps, la salle pourrait être un lieu de replis. Cette proposition de mise à l'essai est validée par la majorité des membres du conseil municipal. Par ailleurs nous organisons le samedi 19 avril la chasse aux œufs pour les petits jolimessins. Venez écouter dans la salle Arthur André le traditionnel concert du premier mai.

Fin de la séance 21 heures 15

Le Maire, Didier DEBRABANT

